

19 sep 2006 -13:19

L'OSCE ne reconnaîtra pas le référendum sur l'indépendance de la Transnistrie, selon le Président

L'OSCE ne reconnaîtra pas le référendum sur l'indépendance de la Transnistrie, selon le Président en exercice De Gucht, qui rappelle sa déclaration de juillet.

L'OSCE ne reconnaîtra pas le référendum sur l'indépendance de la Transnistrie, selon le Président en exercice De Gucht, qui rappelle sa déclaration de juillet.

L'OSCE ne reconnaîtra pas le référendum sur l'indépendance de la Transnistrie, selon le Président en exercice De Gucht, qui rappelle sa déclaration de juillet. BRUXELLES, le 18 septembre 2006 - L'OSCE ne reconnaîtra pas le référendum sur l'indépendance organisé le 17 septembre dans la région de Transnistrie en Moldavie, a déclaré aujourd'hui le Président en exercice Karel De Gucht, Ministre belge des Affaires étrangères, qui rappelle sa déclaration de juillet. « Nous avons indiqué dès le début que nous ne soutenons pas un référendum unilatéral qui met en cause l'intégrité territoriale de la République de Moldavie », a-t-il déclaré. « Par ailleurs, un référendum portant sur le futur statut de la Transnistrie serait une option possible, mais ce référendum ne pourrait avoir lieu qu'une fois qu'une solution politique aura été trouvée à la table des négociations, et seulement à condition que les circonstances requises pour l'organisation d'un scrutin libre et équitable soient réunies ». En 1993, l'OSCE a établi en Moldavie une mission chargée d'aider les différentes parties à consolider l'indépendance et la souveraineté de la République de Moldavie, et d'aboutir à un accord portant sur un statut spécial pour la région de Transnistrie. Il était demandé aux électeurs en Transnistrie si (1) ils soutiennent le cap de l'indépendance d'une « République moldave transnistrienne » et l'adhésion de la Transnistrie à la Fédération de Russie qui s'ensuivra, ou si (2) ils envisagent de rejeter l'indépendance de la « République moldave transnistrienne », et de faire par conséquent partie de la République de Moldavie. « Le caractère orienté de ces questions ainsi que l'absence des exigences fondamentales en vue de la tenue d'élections libres et équitables, telles que la liberté des médias, la liberté de réunion et le pluralisme politique dans la région prédéterminent les résultats d'un tel scrutin », a affirmé le ministre De Gucht. « Je suis profondément préoccupé par le fait que ce référendum risque de compliquer encore davantage la situation qui règne dans la région. J'appelle donc les autorités de la Transnistrie à abandonner cette idée d'organiser des référendums et à réintégrer le processus de négociation », a-t-il ajouté.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be